Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 073-217302058-20260511-20260505-DE

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE	**COMMUNE DU PONTET** **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**
Nombre de conseillers En exercice: 11 — Présents: 9 — Votants: 9 — Absents: 2	**Séance du 11 mai 2026** L'an deux mil vingt-six, le onze du mois de mai à dix-huit heures et trente-huit minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué en session ordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle communale, sous la Présidence de Vincent BRAND, maire.
Date de convocation : 30/04/2026 Date d'affichage de la délibération : 12/05/2026	**Présents :** Alexandra BERGER, Yann BERGER, Vincent BRAND, André DAZY, Anaïs DIDELLE, Sébastien GENOULAZ, Alex GERBIER, Daniel PILLET et Justine PEPIN **Elu ayant donné pouvoir :** aucun **Absents :** Ann-Charlotte GINET et Françoise LESTRAT **Secrétaire de séance** : Alexandra BERGER

Délibération n°2026-05-05: Révision des tarifs de location de la salle des fêtes

Vu la délibération 18 06 2021 002 fixant les tarifs de location de la salle des fêtes comme suit :

Résidents du Pontet :
- Eté : 200€
- Hiver : 250€ (du 1er octobre au 31 mars)

Personnes extérieures :
- Eté : 400€
- Hiver : 450€ (du 1er octobre au 31 mars)

Considérant le déficit de la commune et les charges financières liées à la salle des fêtes, il est proposé de rehausser les tarifs de location de la salle des fêtes. Lors du conseil du 13 avril 2026, il a été proposé de réévaluer aussi la participation financière demandée aux associations pour le chauffage en période hivernale qui coûte cher à la commune et ne permet pas de rentabiliser l'utilisation de cette salle.

Considérant la nécessité pour la commune d'accroître ses recettes et de rentabiliser à minima l'utilisation de la salle des fêtes,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
- **FIXE** les nouveaux tarifs de location de la salle des fêtes applicable au 1 er novembre 2026 pour toutes périodes de l'année :

Résidents du Pontet : 400 €
Personnes extérieures : 700 €

Vote : 9 voix pour – à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et année précisés ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

La secrétaire de séance,
Alexandra BERGER

MAIRIE du PONTET (Savoie)

Le Maire,
Vincent BRAND

Acte rendu exécutoire le 12 mai 2026 - télétransmis en préfecture de Savoie et affiché le 12 mai 2026

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 073-217302058-20260511-20260505-DE